

■ EPREUVES D'ADMISSION

■ 1^{er} TOUR – ADMISSIBILITE

- une scène dialoguée sans limite de répertoire (3mn maximum)
- et une proposition scénique révélant la personnalité du candidat (3mn maximum)
Ce parcours libre peut-être une autre scène du répertoire mais peut aussi convoquer d'autres disciplines telles que musique, danse, mime, marionnettes, arts plastiques, chant, clown, magie, cirque contemporain, etc. Cette présentation libre peut également s'appuyer sur un texte non théâtral, un poème, un roman, une écriture personnelle. Le candidat ou la candidate devra être accompagnée de sa ou ses répliques.
- un entretien qui portera sur votre parcours antérieur, votre projet d'études et professionnel et toutes autres questions que le jury estimera nécessaire en fonction de vos épreuves et de vos réponses.

■ 2^e TOUR – ADMISSION

Les candidat(e)s admissibles sont convoqué(e)s (sans leur réplique) pour une journée de stage animée par l'équipe pédagogique. Cette journée sera l'occasion d'un training, d'improvisations, de travail de texte..